

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

constances le permettront, pour fixer la date et le lieu de l'assemblée générale (Arosa, Davos ou éventuellement Saint-Moritz). Il en est ainsi décidé.

10. Propositions individuelles et divers.

M. R. Christ, architecte : Le système des subventions comporte plusieurs inconvénients pour les architectes. Pour ce qui est de la construction des maisons d'habitation, les prescriptions liées aux subventions et les longues périodes d'attente obligent à faire des études irrationnelles et aboutissent à des situations confuses au sujet des honoraires pour les travaux d'architecte ; elles amènent aussi une diminution de la qualité.

Le subventionnement des concours d'architecture augmente, il est vrai, les occasions de concours. Mais la valeur des idées ne trouve pas son compte dans la forme des concours et dans les conditions assignées au résultat.

Il faudrait faire examiner par les associations intéressées, si nous désirons voir maintenir le système actuel des subventions ou si nous ne pouvons pas proposer certaines simplifications et restrictions.

M. M. Kopp, président : Le C. C. voudra son attention à cette question.

M. H. Pupikofer, ingénieur, tient à souhaiter la bienvenue aux délégués au nom de la Section zurichoise. Elle est heureuse de pouvoir organiser l'assemblée générale de cette année, et invite les délégués à prendre part au déjeuner de midi.

M. M. Kopp, président, remercie la section de Zurich pour son aimable invitation, ainsi que tous les membres présents pour leur assiduité. Il lève la séance à 13 heures.

Le secrétaire : P. SOUTTER.

Zurich, le 5 novembre 1945.

CARNET DES CONCOURS

Ecole supérieure de jeunes filles, à Lausanne.

Jugement du jury.

Le jury était composé de MM. J. Peitrequin, ingénieur, directeur des Ecoles, président ; J.-H. Addor, syndic de Lausanne ; G. Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles ; A. Laverrière, architecte ; R. Bonnard, architecte ; M. Piccard, architecte ; J. Tschumi, architecte ; M.-L. Monneyron, architecte de la ville ; G. Haemmerli, architecte ; suppléant : L. Roux, architecte.

Projets primés.

1^{er} prix : 2800 fr., *Blauer E.*, architecte, Corsier s. Vevey, et *Dutoit A.*, architecte, Corseaux sur Vevey.

2^e prix : 2700 fr., *Perrelet & Stalé*, architectes, Lausanne.

3^e prix : 2600 fr., *Chappuis A.*, architecte, Vevey.

4^e prix : 2500 fr., *Chevalley Ch.*, architecte, Lausanne.

5^e prix : 2400 fr., *Béboux E.*, architecte, Lausanne.

Projets achetés.

Fr. 1800, *Thomsen P.*, architecte, Aigle.

» 1800, *Pahud R.*, architecte, Lausanne.

» 1400, *Pahud Arn.*, architecte, Renens, *Ferrari It.* et *Baud M.*, architectes, Lausanne.

» 1000, *Gaillard A.*, architecte, Lausanne.

» 1000, *Keller R.*, architecte, Lausanne.

Projets recevant une allocation.

Fr. 600, *Friedrich H.*, architecte, Zurich.

» 600, *Zwahlen R.*, architecte, Lausanne.

» 600, *Geissler R.*, architecte, Sainte-Croix.

» 600, *Brugger Ch.*, architecte, Lausanne.

- Fr. 600, *Dumartheray P.*, architecte, Lausanne.
- » 600, *Mamin E.*, architecte, Lausanne.
- » 400, *Schmid R.*, *Richard G.* et *Murisier B.*, architectes, Lausanne.
- » 400, *Maillard M.*, architecte, Lausanne.
- » 400, *Rey J.*, architecte, Lausanne.
- » 400, *Girardet D.*, architecte, Lausanne.
- » 400, *Hugli J.*, architecte, Yverdon.
- » 400, *Ruche L.-J.*, architecte, Lausanne.

Câbleries et Tréfileries de Cossonay-Gare¹.

Les Câbleries et Tréfileries de Cossonay ouvrent un concours pour l'étude des plans d'un bâtiment d'administration et de constructions à l'usage des vestiaires et des réfectoires.

Le concours est réservé aux architectes suisses reconnus par l'Etat de Vaud et établis dans le canton depuis une année au moins à la date d'ouverture du concours.

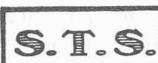
Le programme du concours peut être demandé du 10 au 30 décembre 1945, contre dépôt de 10 fr., auprès de la Direction de l'Usine.

Rendu du projet : 18 mars 1946.

Le jury est composé de MM. R. Wild, directeur technique, Cossonay ; Ch. Thévenaz, architecte, Lausanne, président ; F. Wavre, architecte, Neuchâtel ; J. Tschumi, architecte, Lausanne ; suppléant : J.-P. Vouga, architecte, Lausanne.

¹ Voir en outre l'annonce parue à notre numéro du 8 décembre dernier.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.



Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle.

1001. Un ou deux *techniciens électriens*. Exploitation, entretien et service de réparations de toutes les installations thermo-électriques d'une fabrique de soie artificielle. Brésil.

1003. Deux ou trois *techniciens*. Pratique de la fabrication de la soie artificielle. Brésil.

1005. Deux *techniciens mécaniciens*. Prix de revient, organisation et distribution du travail. Construction de machines-outils. Fabrique de machines-outils de Suisse romande.

1007. a) Deux à trois *techniciens constructeurs*, au courant de la fabrication des machines-outils de précision. De même :

b) *Technicien vendeur* pour le service des ventes et la préparation des commandes, langues allemande et française. Fabrique de machines-outils de précision de Suisse romande.

1009. Jeune *ingénieur électrique* ou *technicien électricien*. Moteurs électriques et transformateurs, Zurich.

1011. Jeune *technicien mécanicien*. Nord-ouest de la Suisse.

1017. Jeune *technicien électrique*. Suisse centrale.

1019. *Ingénieurs chimistes*. Age : jusqu'à 30 ans. Grande entreprise chimique du nord de la France.

1021. Jeune *ingénieur électrique*. Projets de la partie électrique d'aménagements hydro-électriques. Bureau d'études d'une Société électrique en France.

1023. Jeune *technicien électrique*. Place de fonctionnaire.

1025. *Ingénieur mécanicien* (E. P. Z. ou E. I. L.). Calculs de véhicules de chemin de fer, constructions en métal légers. Nord-ouest de la Suisse.

1027. *Constructeur en machines textiles*. Métiers à tisser. Suisse orientale.

1029. Jeune *technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien*. Suisse orientale.

1031. Jeune *technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien*. Bureau d'ingénieur de Zurich.

1033. *Technicien électrique*. Banc d'essais, appareils électriques. Suisse romande.

1037. Jeune *technicien électrique*. Fours industriels électriques. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1945 : 43, 181, 287, 383, 721, 725, 803, 843, 863, 865, 887, 909, 917, 951, 953.

Section du bâtiment et du génie civil.

1524. Jeune *ingénieur constructeur*. Calculs, béton armé. Zurich.

1528. Jeune *conducteur de travaux*. Nord-ouest de la Suisse.

1530. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Suisse centrale.

(Suite page 6 des annonces).